



**OFFRE DE FORMATION**  
**Formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs**  
**du 4 au 15 février 2019**  
**à Saint-Augustin-de-Desmaures dans la région de Québec**



**Présentation du Programme québécois Pairs Aidants Réseau**

En mars 2006, l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) concevait une stratégie québécoise pour favoriser l'embauche et l'intégration des pairs aidants au sein des services de santé mentale. Par la suite, en partenariat avec l'Association des personnes utilisatrices de services de la région 03 (APUR) et à la demande du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les deux Associations déposaient conjointement le projet visant à promouvoir l'embauche des personnes utilisatrices au sein des services de santé mentale.

Le mandat du programme Pairs aidants Réseau vise à :

1. Promouvoir l'embauche et l'intégration de pairs aidants dans les services de santé mentale;
2. Offrir des outils de formation :
  - a) La formation pour les pairs aidants
  - b) La formation pour les milieux d'embauche
3. Assurer le soutien aux pairs aidants et aux milieux d'embauche.

**La formation québécoise spécialisée en intervention par les pairs**

La formation s'adresse aux personnes vivant ou ayant vécu un trouble mental intéressées à s'investir dans une formation en intervention par les pairs dans la perspective de travailler au sein du réseau de la santé mentale (salaire équitable / marché régulier du travail). Cette formation québécoise offrira aux participants des cours basés sur l'acquisition de connaissances et d'habiletés nécessaires afin d'exercer avec professionnalisme leur rôle spécifique de pair aidant. Le programme de formation d'une durée de 119 heures est reconnu par la direction de la formation continue de l'Université Laval et donne droit à des unités de formation continue.

**Principaux éléments de contenu**

Voici à titre indicatif, un sommaire des 8 modules abordés dans le cadre de la formation.

- Rétablissement
- Rôle du pair aidant
- Outils et méthodes d'intervention par les pairs, incluant le Plan d'action pour le rétablissement de la santé (PAIR) et l'approche centrée sur les forces
- Situation de crise et l'intervention par les pairs
- Droits, confidentialité et éthique
- Principaux troubles mentaux et gestion des symptômes, incluant les méthodes alternatives en santé mentale
- Dépendances et santé mentale
- Intégration au travail de pair aidant et mesures de soutien

**Critères de présélection pour la formation**

La personne doit :

- Être une personne vivant ou ayant vécu un trouble mental;
- Être prête à dévoiler son expérience de vie en lien avec son trouble mental et son rétablissement;
- Vivre l'expérience du rétablissement et y être bien ancrée depuis minimalement deux ans en ayant, entre autres, acquis une stabilité et une autonomie au plan de son fonctionnement en général;
- Posséder un diplôme d'études postsecondaires ou l'équivalent (expériences de travail pertinentes);
- Détenir des habiletés en relation d'aide;

## Suite critères de présélection...

- Démontrer une expérience de travail ou d'implication pertinente : ex. : association d'usagers en défense de droit ou d'intérêts, comités d'usagers, création ou prestation de services par les usagers (animation de groupes d'entraide, témoignages, interventions aux pairs, etc.);
- Posséder un bon français parlé et écrit;
- Être en mesure de suivre une formation intensive de 119 heures, incluant le stage.

## **Modalités de la formation**

**Sélection** : Les documents reçus seront étudiés par un comité de sélection et les personnes retenues devront passer une entrevue en personne ou par le logiciel Skype si la distance l'impose. N'oubliez pas de joindre vos 3 documents à votre envoi (le formulaire d'inscription, le pré-test et votre curriculum vitae). Notez qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une promesse d'embauche ou un emploi de pair aidant pour s'inscrire à la formation.

**Durée** : Le programme de formation est d'une durée totale de 119 heures.

**La formation** : Les cours s'échelonnent sur deux semaines (10 jours), soit du **4 au 15 février 2019** (4 au 8 février et du 11 au 15 février). Vous avez jusqu'au **30 novembre 2018 (17h)** pour vous inscrire.

**Stage et séminaire-intégration** : Un stage de 6 jours (7 heures par jour) s'échelonnant sur 2 semaines suivra la formation. Un lieu de stage sera déterminé selon la situation d'emploi du participant et selon l'accessibilité à des milieux de stage dans la région du Québec où réside l'étudiant. Le stagiaire devra également rédiger un rapport de stage et le remettre lors de la journée séminaire-intégration qui aura lieu le lundi **18 mars 2019**.

**Attestation** : Les étudiants doivent réussir leurs examens ainsi que le rapport de stage avec une note de passage de 60 %. De plus, ils devront assister obligatoirement à tous les cours pour obtenir leur attestation. Les examens auront lieu le mardi **19 mars 2019** en avant-midi.

**Lieu** : La formation se tiendra dans la région de Québec sur le campus Notre-Dame-de-Foy à Saint-Augustin-de-Desmaures. Tous les participants seront invités à résider sur le campus durant les 10 jours de formation, ceci permettant de développer une plus grande dynamique de groupe ainsi qu'un sentiment d'appartenance. Toutefois, les personnes seront libres de retourner dans leur milieu de vie ou de résider sur les lieux la fin de semaine.

**Coût de la formation** : Veuillez noter que les frais de la formation s'élèvent à 1943,60 \$ incluant les manuels, l'hébergement, les repas et les pauses. Par ailleurs, des frais d'inscription de 75 \$ sont exigés pour l'inscription à l'Université Laval. Les frais totaux s'élèvent donc à **2018,60 \$**. Si vous êtes en embauche comme pair aidant, ces frais sont habituellement défrayés par votre employeur. Les étudiants qui ne sont pas en embauche doivent payer eux-mêmes leur formation. Par contre certains étudiants qui ne travaillent pas comme pairs aidants s'adressent à des fondations et obtiennent de ces dernières le financement de leur formation.

Le paiement doit être fait par chèque daté du **14 janvier 2019** à l'intention de **l'AQRP**. Le chèque sera encaissé avant le début de la formation. Veuillez noter que des frais d'annulation de 75 \$ seront exigés d'une personne sélectionnée qui annulerait sa participation à la formation après le **21 janvier 2019**. Notez qu'aucun transport ne sera fourni, ni subventionné, ni remboursé.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous écrire par courriel à [pairsaidantsreseau@hotmail.com](mailto:pairsaidantsreseau@hotmail.com) ou communiquer avec Danielle Lachance au 418-523-4190, poste 214.

